***Lâ□□utilisation de logiciels piratÃ©s a coÃ»tÃ© plus de 1,2 million dâ□□euros***

**Internet**

PostÃ© par : JerryG
PubliÃ©e le : 30/3/2012 14:00:00

En 2011, lâ□□utilisation de **logiciels piratÃ©s a coÃ»tÃ© plus de 1 250 000 â□¬** aux entreprises franÃ§aises, suite aux procÃ©dures judiciaires intentÃ©es par la **Business Software Alliance** (BSA), contre plus de 260 000 â□¬ en 2010 ; cela reprÃ©sente une augmentation de plus de **370%** en une seule annÃ©e et correspond Ã  plus de 10% du montant global versÃ© par les entreprises de la zone Europe, Middle East, Africa.

A travers la publication de ces chiffres, la BSA souhaite alerter les entreprises des risques encourus, les sensibiliser Ã  lâ□□importance de lâ□□utilisation de logiciels lÃ©gaux et de la mise en place du Software Asset Management, mais aussi les aider Ã  respecter la rÃ©glementation.

**Le coÃ»t dâ□□utilisation de logiciels sans licence** pour les entreprises franÃ§aises en 2011 reprÃ©sente ainsi **10%** du montant collectÃ© dans la zone Europe, Middle East, Africa (EMEA). Par ailleurs, toujours sur 2011 et Ã  titre dâ□□exemple, lâ□□absence de licence logicielle a coÃ»tÃ© Ã  une seule entreprise franÃ§aise quelque **467 000 â□¬** ; cela comprend les dommages et intÃ©rÃªts ainsi que les coÃ»ts liÃ©s Ã  lâ□□achat de licences dans le cadre de la rÃ©gularisation de leur parc de logiciels. Le piratage de logiciels expose donc les entreprises Ã  des risques financiers importants qui peuvent sâ□□avÃ©rer dâ□□autant plus pÃ©nalisant en pÃ©riode de crise Ã©conomique.

Â« *Selon la derniÃ¨re Ã©tude sur le piratage de logiciel menÃ©e conjointement par la BSA et par IDC en 2010, 39% des logiciels installÃ©s en France sont dâ□□origine illÃ©gale, câ□□est Ã  dire piratÃ©s, reprÃ©sentant une valeur commerciale de quelque 1,9 milliard dâ□□euros ! A cet Ã©gard, la France arrive en tÃªte des 20 pays dâ□□Europe de lâ□□Ouest et mÃªme des 27 de lâ□□Union EuropÃ©enne* Â» souligne **MichaÃ«l Weber**, PrÃ©sident du comitÃ© France de la BSA.

Â« *Un grand nombre dâ□□entreprises franÃ§aises ne connaissent pas les rÃ¨gles des licences logicielles ou ne prennent pas les mesures adÃ©quates au suivi de leur utilisation. Lorsquâ□□une sociÃ©tÃ© acquiert de faÃ§on lÃ©gale un logiciel, celui-ci est accompagnÃ© dâ□□une licence qui dÃ©finit dans un cadre contractuel les rÃ¨gles dâ□□utilisation et de conformitÃ©. Si un utilisateur installe plus de copies du logiciel que le nombre acquis de licences, il est ainsi dans lâ□□illÃ©galitÃ©*

Â», ajoute-t-il, dÃ©livrant une derniÃ¨re recommandation :

Â« *Afin dâ□□Ã©viter ces coÃ»ts aux entreprises, la BSA prÃ©conise dâ□□accentuer la mise en place du Â« Software Asset Management Â» (ou SAM, qui implique un inventaire des logiciels utilisÃ©s, un inventaire des licences acquises et enfin une dÃ©finition des rÃ¨gles et des procÃ©dures) en entreprise pour leur permettre une gestion proactive de leur parc logiciel.* Â»

## Augmentation de 176% du nombre de procÃ©dures en 1 an

En 2011, la BSA a constatÃ© un accroissement de **127%** du nombre de cas de sociÃ©tÃ©s utilisant des logiciels piratÃ©s qui lui ont Ã©tÃ© signalÃ©s en France ; dans le mÃªme temps, le nombre dâ□□actions contre les entreprises utilisant des logiciels sans licence a augmentÃ© de **176%**.

La BSA tire donc le signal dâ□□alarme et souhaite alerter les entreprises des risques encourus. En effet, la BSA a pour mission de sensibiliser les entreprises Ã  lâ□□importance de lâ□□utilisation de logiciels lÃ©gaux et de la mise en place du Software Asset Management, mais aussi de les aider Ã respecter la rÃ©glementation en leur proposant des informations, des conseils et des outils gratuits leur permettant de mieux comprendre et de mieux gÃ©rer leurs licences.

Â« *Notre mission Ã  la BSA est de protÃ©ger les droits des Ã©diteurs de logiciels, de valoriser le dÃ©veloppement de lâ□□Ã©cosystÃ¨me logiciels, et dâ□□informer les entreprises sur les risques de pertes de donnÃ©es, de virus et de tout autre danger liÃ© Ã  lâ□□utilisation de logiciels copiÃ©s ou dÃ©pourvus de licence* Â», rappelle **MichaÃ«l Weber**.